COMMUNE DE MAGRIE

AVIS A LA POPULATION

COLLECTE DES ENCOMBRANTS:

Nous vous informons que la **collecte des encombrants** pour **l'année 2024** aura lieu le :

Mercredi 17 Janvier 2024 : Tout venant de type bois ou plastique (Matelas, armoire, commode, téléviseur, aspirateur ...)
Mercredi 14 Février 2024: Ferraille (Lave linge, lave vaisselle, réfrigérateur, cuisinière, sommier métallique...)
Mercredi 20 Mars 2024: Tout venant
Mercredi 17 Avril 2024 : Ferraille
Mercredi 29 Mai 2024 : Tout venant
Mercredi 26 Juin 2024 : Ferraille
Mercredi 24 Juillet 2024 : Tout venant
Mercredi 21 Aout 2024 : Ferraille
Mercredi 18 Septembre 2024 : Tout venant
Mercredi 16 Octobre 2024 : Ferraille
Mercredi 13 Novembre 2024 : Tout venant
Mercredi 11 Décembre 2024 : Ferraille

Ce service est destiné aux personnes qui sont dans l'impossibilité matérielle de les acheminer à une déchetterie (à Saint-Martin de Villeréglan) Une inscription au Secrétariat de Mairie est obligatoire (de préférence une semaine avant).
Les encombrants devront être préalablement entreposés à l'extérieur, la veille, et prêts à charger.
Les encombrants doivent être démontés afin que chaque élément ne dépasse pas 25 kg.

Les déchets non concernés par la collecte :
Les objets de petite taille pouvant être facilement déposés dans un bac à ordures ménagères ;
Les matériels à déposer en déchetterie : gravats, lavabos, déchets verts, pots de peinture et autres produits toxiques, pneus, vêtements, etc…
Les emballages recyclables et les ordures ménagères.

16, Place de la Mairie *11300 MAGRIE* - ☎ *04 68 31 61 38*
mairie.magrie@wanadoo.fr